



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

Ligue
Réunionnaise
de Football

**PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR N°4
Mardi 24 juillet 2018 à 17h30
Antenne Est LRF – Saint Benoit**

Présents: Yves ETHEVE – Johnny PAYET – Jacky AMANVILLE – Rosaire MORISCOT – Laurence GRIS – Daniel ROUVIERE – Marinette JACQUENET – Irshad ABDUL MUNAF – Alex AUGUSTINE Christophe DUMONTHIER – Stéphane FONTAINE – Joseph Karl MOULTSON – Bernard PARIS – Jean Hugues TOSSEM – Jean René RANGAMA

Absents excusés : Jocelyn TRULES – Jean Jacques DUCRET – Thierry GUICHARD – Gaëlle MOUNIAMA COUPAN

Absent(s) : Hubert SIDONIE

Secrétaire de séance : Marjorie ETIENNE

Salariés : Jean Marc NOBILO – Hosman GANGATE

Début de séance : 17h30

I) Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur N°3 du 21 mai 2018

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Fond d'Aide au Football Amateur

Aucun membre de Ligue n'étant disponible afin de présenter aux clubs les dispositifs du FAFA dans les antennes, le Président propose de faire appel à un intervenant extérieur qui maîtrise le sujet afin d'accompagner les clubs. Cet intervenant serait indemnisé à minima.

III) Equipements

- **Remises** : Les remises d'équipements aux clubs ou autres acteurs du football doivent impérativement être effectuées par un Membre du Comité Directeur exclusivement. L'objectif du Comité Directeur est que les clubs qui disposent de peu de ressources financières n'aient plus à investir dans les équipements (ballons, maillots...) qui leur seraient remis par la Ligue sous forme de dotation.
- **Commande Nike** : La proposition de commande d'équipements Nike préparée par le Directeur Technique Régional, visé par le Responsable du Service Comptabilité et le Président dans le cadre de la dotation fédérale, est approuvée par le Comité Directeur.
- **Pôle Espoirs** : Les équipements reçus à destination du Pôle Espoirs Fédéral devront être directement livrés au CREPS de la Plaine des Cafres. Le Directeur du Pôle devra assurer le contrôle et la gestion du matériel reçu.

IV) Organisation de la Direction Technique Régionale

M. Jean Marc NOBILO, Directeur Technique Régional depuis le mois de mai 2018, présente son programme de recyclages des éducateurs organisés jusqu'à la fin de la saison.

Aussi, afin de mener à bien l'ensemble des sessions, il présente au Comité Directeur son souhait de recrutement des personnes suivantes pour un CDD de 4 mois de septembre à décembre 2018 :

- ✓ David FERRERE sur la formation des cadres
- ✓ Serge ULENTIN sur la formation des gardiens de but
- ✓ Eric BOYER sur les Sélections garçons d'U17 à U21

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le programme des recyclages 2018 et les souhaits de recrutement de M. Jean Marc NOBILO.

V) Situation financière

- **Comptes 2017** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité la clôture des comptes 2017.
- **Procédures comptables** : Le Service Comptabilité doit au maximum éviter de recevoir d'importantes sommes en espèces.

A l'exception des Délégués aux recettes sur les matchs, les Membres Individuels de Ligue ne peuvent en aucun cas recevoir de règlements de la part des clubs pour transmission à la Ligue. Les clubs doivent systématiquement être redirigés vers le Service Comptabilité de la LRF.

- **Situation des clubs** : Les clubs pour lesquels le montant des licences / assurances 2018 n'a pas été réglé seront suspendus des compétitions officielles. Lors de l'engagement 2019, les clubs dont le compte présentera un solde débiteur auprès de la Ligue se verront refuser le réengagement pour la nouvelle saison.

VI) Courriers

- **Demande de l'AAA USRIF pour prorogation au 31 juillet 2018 de la régularisation de la situation financière.**
Accord du Comité Directeur, délai de paiement accordé jusqu'au 31 juillet 2018.
- **Demande de la Commission de Beach Soccer pour attribution de matériel à la Sélection Réunion Beach Soccer.**
Accord du Comité Directeur.
- **Invitation du club TAMPON FC lors de la présentation de l'ensemble de ses licenciés le dimanche 05 août 2018 au stade Anthony Rivière au Tampon en la présence de Mr André THIEN AH KOON maire de la ville.**
Un membre du Comité Directeur représentera la LRF.
- **Candidature de Mme Séverine TURPIN, en tant que membre de la Régionale des Jeunes.**

Le Comité Directeur traitera la demande pour la saison 2019.

- **Demande de M. David POPIEUL d'un listing regroupant tous les clubs affiliés à la LRF.**

Le Comité Directeur ne donne pas suite à la demande, l'accord des clubs doit être demandé au préalable.

- **Demande de Mr Ismaël LOCATE sur l'organisation d'une réunion de l'UFFOI à Maurice le 28 juillet 2018.**

Le Comité Directeur demande le report de la réunion au mois de septembre 2018.

- **Demande du club FC MOUFIA de partenariat et de lots pour l'organisation de la 5^{ème} édition de leur Tournoi U13 prévu le 8 décembre 2018.**

Accord du Comité Directeur pour la pose d'une banderole, de la mise à disposition du car podium, de petits fanions, de ballons et du matériel sportif.

- **Demande du club AS LANGEVIN LA BALANCE de la mise à disposition de 3 arbitres capacitaires pour le Tournoi foot U15 prévu le 29 juillet 2018.**

Accord du Comité Directeur pour la mise à disposition de 3 arbitres dont les déplacements seront pris en charge par la Ligue.

Fin de séance : 21h30

Le Président,



Yves ETHEVE

La Secrétaire Générale,



Laurence GRIS